

## CHEMINONS ENSEMBLE N°48

### Mairie de CHEMINON

#### LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes les Cheminonières et tous les Cheminoniers

L'année 2023 se termine et l'hiver est proche. Cette saison n'est pas la meilleure mais essayons d'en voir tous les bons côtés : Noël et ses fêtes tant religieuses que familiales, la joie des enfants : vacances et surtout cadeaux.

Cette fois –ci, encore, soyez certains que votre commune saura vous aider en cas de difficultés imprévues.

Pour ce qui est du bilan des actions réalisées, nombreuses et coûteuses, vous trouverez dans ce journal, les travaux effectués, payés, pour 2023, avec le pourcentage de subventions accordées, pour certains (rue haute, aire de jeux tant désirée par les familles et enfin installée sur le terrain, salle polyvalente.

Je veux remercier ici l'équipe qui se charge des quelques pages que vous aimez parcourir et dans lesquelles vous savez trouver des informations et des conseils pratiques et utiles.

Je rappelle par la présente, qu'il est interdit de laisser les chiens en liberté dans la rue, et que les nuisances sonores sont à proscrire de jour comme de nuit. Rappel de la loi faite à certaines personnes verbalement. Respect des limitations de vitesses : idem

2024 : Convention avec la Fondation du Patrimoine courant Mars, avec remise chèque de la mission Bern pour réhabilitation de notre Halle. Appel d'offres et choix des entreprises début janvier. La Région Grand Est ne nous subventionnera que lorsque nous aurons fourni les devis définitifs des artisans. Commencement des travaux prévus le 1<sup>er</sup> Septembre. Et oui ! Pour 12 mois.

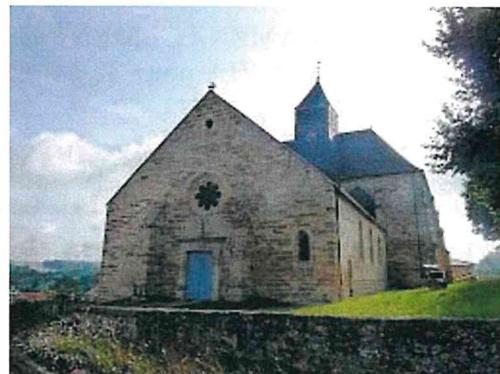
Je vous adresse à toutes et tous, mes vœux les plus sincères de santé, surtout, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2024.

Je souhaite que celle – ci nous apporte la sérénité que chacun espère pour continuer à vivre décemment.

Que les fêtes de Noël et du Jour de l'An vous combent de joie et vous fassent oublier les graves difficultés qui se passent dans le monde et qui impactent notre pays.

Les membres du Conseil Municipal vous souhaite un joyeux Noël et vous présente tous leurs vœux de bonheur et bonne santé pour 2024.

Le Maire Mme BOYER – CASTELLO Marie-France  
Le Conseil Municipal,  
Amicalement



#### Dans ce numéro

Travaux et dépenses dans notre village	P.2/3
Infos village	P.4
Savoir Vivre	P.5
Scolaire	P.6
Permanence et horaires de la mairie	P.7
Le coin des Associations	P.8/9
L'état civil	P.10/11

## TRAVAUX ET DÉPENSES DANS NOTRE VILLAGE

- **TRAVAUX ECOLE** « Le mur d'escalade » : Pose d'aggloméré et d'un grillage pour un montant de **249€30 (SOLINDUS)** et **265€61 (MUREYBAT)** effectués par les employés communaux en octobre 2022.
- **LOGEMENT COMMUNAL** « Rue Lallement » : remplacement d'un volet roulant pour **672€04** par la société **FENETRE CONCEPT** en 2023.
- **AMENAGEMENT D'UN PARKING** près de l'église par l'entreprise **REUTER** pour **3780€** en 2023.
- **TRAVAUX D'AMENAGEMENT** de la « Rue Haute » et **CREATION DE STATIONNEMENT** par l'entreprise **EUROVIA** pour **32 646€48** avec une subvention DETR de **6803€** (subvention 25% sur HT) en 2023.
- **FAUCHAGE ET ELAGAGE SUR TOUS LES CHEMINS** par l'entreprise **NEY** pour **2430€** en 2023.
- **POSE DE CANDELABRES** au Hameau de Brusson pour **10 022€58** en 2023.
- **TRAVAUX réalisés « Rue Haute »** fossé devant chez Mr Et Me Poirier JC pour **2203€39** en 2023.
- **ACHAT DE FLEURS** à l'ADAPEIM pour **965€69** en 2023.
- **ACHAT INTERFACE TRACTEUR (ZETOR)** pour **934€28** en 2023.
- **FEU D'ARTIFICE** tiré le 26 Août 2023 : il a coûté **2900€** avec la présence de 2 artificiers de la société **EURODROP**.
- **EFFRACTION A L'ATELIER MUNICIPAL** dans la nuit du 29 et 30 novembre 2023, avec vol de matériaux, tronçonneuse, taille haie.... Pour un préjudice de **6000€**.
- **INSTALLATION D'UNE AIRE DE JEUX** par l'entreprise **IMAJ** pour un montant de **22084€80** avec une subvention de **10045€** de FEADER (Fonds Européen).



Cinq pompes achetées par **Mme BOYER - CASTELLO Marie - France**, ainsi que du matériel tuyauteries et raccords offerts par **Mr BURDAL**. La restauration a été assurée par **Mr BASTIEN** bénévolement. Actuellement, 4 pompes en service.



Rue Haute



Choc de véhicule dans le candélabre dans la rue de Châlons

Grille du lavoir du bas refaite par **Mr PARISOT Joël**

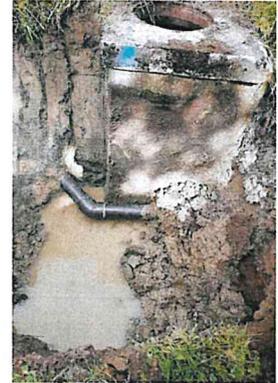


Remise en état Lavoire du bas village du Bas



Fossé creusé à la Fontaine Minéral suite à effondrement.  
(450€ entreprise **REUTER**)

Réparation d'une fuite au Château d'Eau (**SUEZ**)



Réfection du Chemin de randonnée, GR14 suite à l'effondrement  
(720€ Mr **LORENTZ Frédéric**)

Dans la nuit du 29 au 30 novembre  
Vol à l'atelier après effraction préjudice environ 6000 €



Nettoyage du lavoir du bas avec Mr **Sellier Alain** (Décédé)

## INFOS VILLAGE

r utiliser

**LA GUINGUETTE MOBILE** : Elle a eu lieu le samedi 23 septembre 2023, devant la salle des fêtes de Cheminon. A cette occasion, nous avons eu la présence de **Me Céline Gaucher** Chanteuse et Accordéoniste, un marché des producteurs et d'artisans locaux et un spectacle de Danse du Centre Culturel de Sermaize les Bains.

**1,2,3...TAD** : Le transport à la demande, il est possible de se déplacer entre deux communes ou vers Saint Dizier sur simple réservation à la Maison de la Mobilité au 03 25 56 17 73.

### Les employés :

Départ de Mme **Mireille LAVANDIER** : elle part en retraite le 31 décembre 2023, embauchée à la Mairie depuis le 3 juin 1982. Actuellement elle fait 6H25 de ménage à l'école et à la mairie. Le contrat de cette dernière sera ajouté à Me **Maud PETIT**. Elle travaille 6H à la cantine et 10H25 à la garderie par semaine.

**FREDO FRITE** : il est présent tous les 15 jours : 12/12, 26/12..

**DINO PIZZA** : il est présent tous les samedis vers 17h.

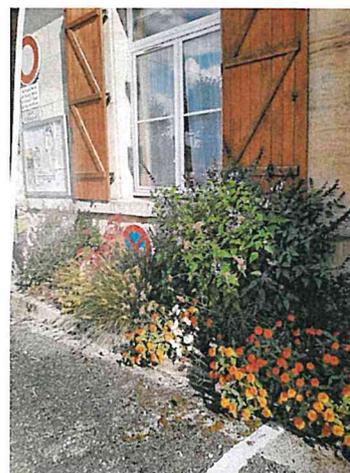
**KEBBAB** : il est présent tous les jeudis soirs vers 18h.

**LE CENTRE CULTUREL SERMAIZIEN** : En raison de la rénovation de la salle des fêtes de Sermaize les Bains, et à partir du 1er janvier 2024 durant 3 mois, **Me BOUCHAUD Estelle** donnera ses cours de danse à la salle polyvalente tous les mardis de 18h à 21h (groupe maternelle et adulte).

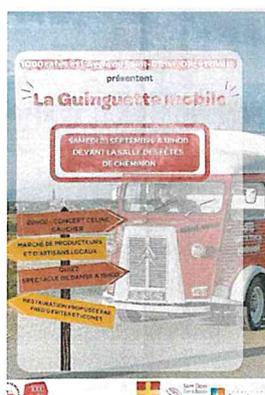
### 1, 2, 3 TAD



### Fleurissement du village été 2023



Danse du Centre culturel  
de Sermaize les Bains à  
la Guinguette mobile en  
septembre 2023



## SAVOIR VIVRE :

- Limitation du bruit : arrêté préfectoral du 25 Avril 1990 « Le maire doit assurer la tranquillité des concitoyens »
- Travaux de bricolage ou de jardinage :
- Les jours ouvrables de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 19 H 30
- Les samedis de 9 H 00 à 12 H 00 et de 15 H 00 à 19 H 00
- Les dimanches et jours fériés de 10 H 00 à 12 H 00
- Le bruit excessif peut être réprimé, sans mesure sonométrique préalable, que le « tapage » ait lieu le jour ou la nuit. Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier, les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.
- Les infractions constatées sont passibles d'une amende de 450 € au maximum.

### Les bruits émis par les cyclomoteurs :

- Les cyclomoteurs ne doivent pas émettre de bruits susceptibles de causer une gêne aux usagers de la route ou aux riverains (art R70 et 200 du code de la route)
- L'article 1er de l'arrêté du 13/04/1972 interdit en agglomération d'utiliser le moteur « a des régimes excessifs, que ce soit au démarrage, au point fixe, ou en circulation »
- L'article R239 du code de la route prévoit que toute personne qui aura contrevenu aux dispositions en particulier les dispositifs d'échappement silencieux sera puni d'une amende prévue pour les contraventions de 3ème classe (450 € au plus)
- Bruits de voisinage : Sont considérés comme des bruits de voisinages les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir de cris d'animaux (abolements de chiens, d'appareil hi-fi, d'outils de bricolage et de jardinage, d'appareils électroménagers, de jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés, etc...)
- Ces types de bruits pourront être constatés et sanctionnés sans qu'il soit besoin de procéder à des mesures acoustiques, dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage par l'une des caractéristiques suivantes : durée, répétition ou intensité (art R48-2 du code de la santé publique)
- Toute violation d'un arrêté de police en matière de lutte contre le bruit peut être réprimé par
  - Une amende de 1ère classe (38 € ou plus)
  - Une amende de 3ème classe (450 € ou plus)
- L'esprit civique et le simple bon sens doivent permettre d'éviter de tels problèmes.

## Effectifs

### Ecole de Cheminon 46 élèves

Maternelle	10 élèves	PS
	10 élèves	MS
	12 élèves	GS
Elémentaire	5 élèves	CP
	9 élèves	CE1

### Ecole de Maurupt le Montois 37 élèves

Elémentaire	15 élèves	CE2
	11 élèves	CM1
	11 élèves	CM2

*Remise des diplômes pour Angéline Aubry, Nolan Betting, Juliette Cadeck, Charlène François, Manon François, Calie Parisot, Ethan Thierry et Matéo Vegas au Collège de Sermaize les Bains par Me Fabisiak Principale du Collège et Mr De Courson Charles Député de la Marne ainsi que Me Le Maire de Cheminon.*



*Comme l'an passé, la remise des calculatrice aux élèves de CM2 pour leur rentrée au collège a été faite par Me Le Maire. Nous leur souhaitons à tous beaucoup de réussite dans cette nouvelle aventure.*



## **PERMANENCE ET HORAIRES DE LA MAIRIE**

### **Mairie de Cheminon**

Place de la Mairie  
51250 CHEMINON

Téléphone : **03.26.73.12.03**

Email: [\*\*commune-de-cheminon1@orange.fr\*\*](mailto:commune-de-cheminon1@orange.fr)

Lun Mar Jeu Ven Sam : 9h - 12h

Permanence des élus :  
**MERCREDI 18h00 - 19h00**

Agence Postale Communale :  
Lun Mar Jeu Ven Sam : **9H30 à 11h45**

### **Déchèterie**

- Route de Maurupt  
51340 Pargny-sur-Saulx  
Telefon: 03.26.70.19.28  
Web: [www.pagnysursaulx.fr/vivre-a-pargny-sur-saulx/](http://www.pagnysursaulx.fr/vivre-a-pargny-sur-saulx/)

### **Heures d'ouverture**

Lundi:	14:00 - 18:00
Mardi:	Fermé
Mercredi:	Fermé
Jeudi:	09:00 - 12:00 et 14:00 - 18:00
Vendredi:	09:00 - 12:00
Samedi:	09:00 - 12:00 et 14:00 - 18:00
Dimanche:	Fermé

Horairesdouverture24.fr

## DU COTE DES ASSOCIATIONS



L'AS Cheminon vous informe que nos équipes de joueurs et/ou dirigeants vont bientôt passer pour la vente des calendriers de fin d'année. Nous en profitons pour remercier une nouvelle fois tous nos sponsors et nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil possible.

Nous profitons également de cette publication pour vous faire un bref résumé de la 1ère partie de saison 2023/2024. Notre équipe de U10-U11 est toujours en apprentissage. Nous avons également une équipe U14 en entente avec notre voisin Sermaizien. La plupart des joueurs U14 jouent leur 1<sup>ère</sup> saison à 11, le début de saison est donc compliqué pour eux mais ils progressent.

Les 2 équipes seniors sont montées l'année passée de D4 à D3 et de D2 à D1 avec des fortunes diverses cette année. En effet, l'équipe B se situe dans le ventre mou de son championnat mais a bien digéré cette différence de niveau. Cependant, les débuts de l'équipe A sont plus compliqués malgré un bon parcours en Coupe de France et l'équipe est actuellement à la lutte pour le maintien.

L'AS Cheminon reste un petit club à ce niveau et n'a malheureusement pas les mêmes infrastructures que ses adversaires (terrain synthétique, city stade, gymnase) pour pouvoir s'entraîner le plus convenablement possible. Si un ou plusieurs mécènes souhaitent contribuer au développement de notre club, nous en serions plus que ravis. En effet, sans l'aide de partenaires publics et/ou privés, il sera bien difficile pour nous d'améliorer les conditions de jeux et de vie au sein de notre club bien aimé.

Nous vous souhaitons à tous et toutes d'excellentes fêtes de fin d'année.

## **DATE A RETENIR**

### **MANIFESTATIONS 2023 – 2024**

#### **2023**

15 Décembre : Kermesse des écoles

16 Décembre : Repas des anciens

#### **2024**

Dimanche 14 Janvier : ASC Galette des Rois

Samedi 10 Février : ASC LOTO

Samedi 24 Février LOISIRS ET DETENTE Carnaval

Samedi 23 Mars : COMITE DES FETES Saint Patrick

Mercredi 1<sup>er</sup> Mai : COMITE DES FETES Marché Artisanal

Mercredi 8 Mai : Marché aux fleurs

Samedi 15 Juin : Fête de la Musique

Samedi 13 Juillet et Dimanche 14 Juillet : MAIRIE et COMITE DES FETES FETE NATIONALE

Samedi 24 et Dimanche 25 Août : MAIRIE Fête du Village

Samedi 2 Novembre : LOISIRS ET DETENTE Halloween

Samedi 23 Novembre : COMITE DES FETES Beaujolais nouveau

Samedi 14 Décembre : MAIRIE et COMITE DES FETES Repas des anciens

## **COMITÉ DES FÊTES**

Le comité des fêtes vous souhaite les meilleurs vœux pour l'année 2024.

## ETAT CIVIL

### DÉCÉS

David Alois Bernard **MORLOT** le 13 février 2023 à l'âge de 50 ans

Marcel Eugène **HEDIN** le 21 mars 2023 à l'âge de 89 ans

Martine Jeanne Marcelle **BOUZENOT** le 13 avril 2023 à l'âge de 64 ans

Alice Juliette Marcelle **PARISOT (Veuve PILLARD)** le 20 octobre 2023 à l'âge de 96 ans

Pierrette Paule Louise **RENAULD (Veuve MELIN)** le 12 octobre 2023 à l'âge de 81 ans

Georges Louis **COCHON** le 04 novembre 2023 à l'âge de 85 ans

Patrick Dominique **PAYOT** le 05 novembre 2023 à l'âge de 67 ans

Ginette Yvette **JACOBE (Veuve CABRILLON)** le 12 novembre 2023 à l'âge de 83 ans

Ginette Charlotte **GRASSET (Veuve PETITPRETRE)** le 15 décembre 2023 à l'âge de 98 ans

### NAISSANCES

Arsène Jean Bernad **PEROT** né le 11 avril 2023

Milla **BRANDOLI** née le 17 avril 2023

Eden Jacques Christian Patrice **GUERY PAQUIN** né le 17 mai 2023

Hugot **RICHARD** né le 26 novembre 2023



### NOUVEAUX HABITANTS

Mr **HENNEQUIN** Thierry : 8 rue de l'Abbaye

Mr **PASSERAT** Quentin et Me **CHARROIS** Louane : 17 rue de Chalons

Mr **GAULLE** Raphael et Me **SALLIC/CONSALVI** Nathanaëlle : 1 rue de Trois Fontaines

Mr **CULOT** Christian : 42 rue Haute

Me **PANNEAU** Wendy : 1 bis Route de Maurupt

Mr **ETIENNOT** Remy et Me **CANOVA** Camille : 59 rue Haute

Mr **WLODARCZYK** Przemyslaw et Me **CASTELLO** Adeline : 1 rue Marcelle Péronne

Mr et Me **MARTEL** Laurent et Michel : 47 rue Haute

Mr et Me **RIBEIRO** Yohann et Mathilde : 1 Chemin de la Mission

Mr **LOMBART** Jimmy et Me Eloise : 20 rue de Chalons



.....  
● MARIAGES

● Me Paulette Aline Denise **RENAUX** épouse Mr Franck Dino **RINALDI** le 19 août 2023 à ●  
● Cheminon.

● Me **CASTELLO** Adeline épouse Mr **WLODARCZYK** Przeryslow le 24 juin 2023 à Hum- ●  
● bécourt.

● Me **ALIPS** Coralie et Mr **POULET** Mickaël le 3 août 2023 à Trois Fontaines.  
●.....



